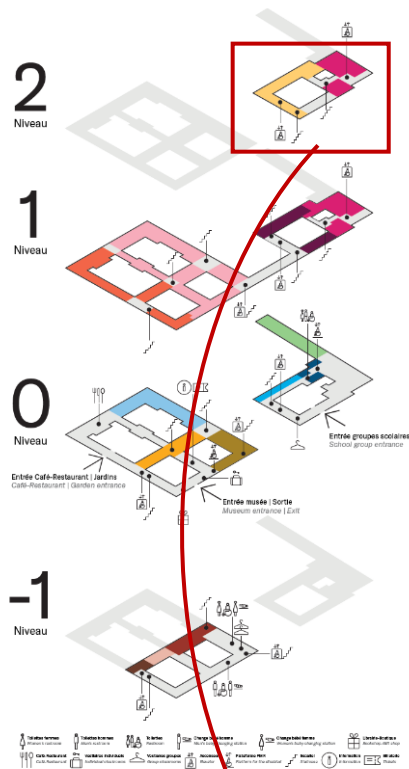
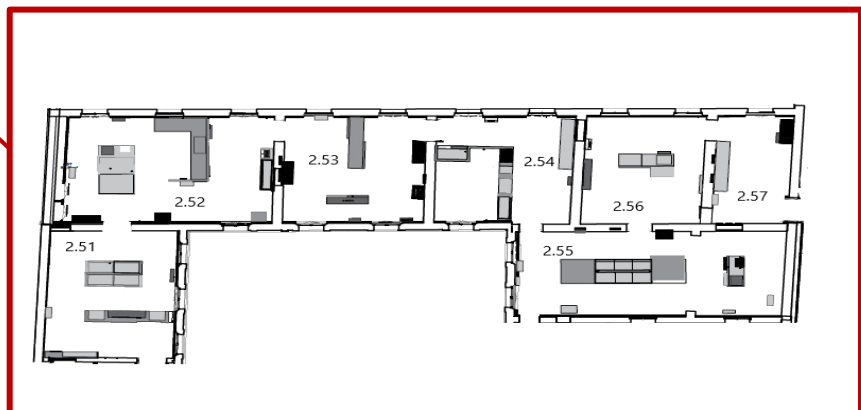


Présentation des espaces de la Révolution française à Paris



Ce dossier a donc pour objet de présenter, salle par salle, les œuvres qui peuvent servir de support pour que les enseignants élaborent à partir de ce matériau leurs propres parcours pédagogiques.



SOMMAIRE

Séquence n°1 : La Révolution en trois œuvres phares

- Les Trois Ordres
- L'ouverture des Etats-généraux
- Le Serment du Jeu de Paume
- La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
- Plan du Paris révolutionnaire

Séquence n°2 : La prise de la Bastille

- La prise de la Bastille
- Monument et mémoire

Séquence n°3 : De la monarchie constitutionnelle à la proclamation de la République

- La fête de la Fédération
- Les Sans-Culottes

Séquence n°4 : La chute de la Monarchie

- La fuite de la famille royale
- Le destin de la famille royale
- La prison du Temple

Séquence n°5 : La Convention

- Les grandes figures de la Révolution
- Les martyres de la Révolution
- Les Tables de la Constitution

Séquence n°6 : Le Directoire

- Le 9 Thermidor an II
- Bonaparte
- Les Incroyables et Merveilleuses

Séquence n°7 : Approfondissements

- Montres et horloges décimales
- La Révolution et la guerre
- La destruction et la naissance du patrimoine
- Les décors d'Éric Rohmer

Séquence n°8 : Pistes pédagogiques et bibliographie

La Révolution en trois œuvres phares

La première partie du parcours présente un ensemble d'œuvres très diverses : en plus de celles présentées ci-dessous, on y voit aussi un portrait de Louis XVI et beaucoup d'objets du quotidien, notamment une collection de faïences décorées de motifs révolutionnaires.

Les premières salles du parcours Révolution peuvent être abordées à partir d'une sélection d'œuvres emblématiques : la caricature des *Trois Ordres*, le *Serment du jeu de Paume* et la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. La lecture iconographique permet d'aborder le contexte historique et social des débuts de la Révolution.

Les débuts de la Révolution

- **8 août 1788** : convocation des États-généraux pour le 1^{er} mai 1789.
- **27 décembre 1788** : Necker accepte le doublement du tiers (les députés du tiers-état sont aussi nombreux que ceux du clergé et de la noblesse réunis) mais le vote reste par ordre.
- **Février-avril 1789** : rédaction des cahiers de doléances.
- **Mars à mai 1789** : élection des représentants aux États-généraux.
- **5 mai 1789** : ouverture des États-généraux à Versailles.
- **17 juin** : le tiers-état se proclame Assemblée nationale.
- **20 juin** : serment du Jeu de Paume.
- **9 juillet** : proclamation de l'Assemblée constituante.

À voir : L'écran permet d'écouter l'historien Jean-Clément Martin expliquer les débuts de la Révolution.

Les trois ordres

Les trois personnages représentent le clergé et la noblesse écrasant le paysan sous leur poids. Le caricaturiste dénonce ainsi la **charge** que représentent les deux premiers ordres pour le peuple qui supporte presque entièrement le poids de **l'impôt**.

Pistes pédagogiques : Cette image souvent reproduite dans les manuels (il en existe aussi une version féminine) permet de faire travailler les élèves sur les indices visuels permettant d'identifier les personnages et sur la signification de la scène. On reconnaît les personnages à leurs signes caractéristiques :



Caricature anonyme sur l'inégalité des trois ordres, *A faut espérer q'eu se jeu là finira ben tot* (1789), eau-forte en couleurs.

- Le **paysan** est chaussé de sabots, pauvrement vêtu (on voit son bas déchiré). Il est appuyé sur sa houe. Il représente le **tiers-état**.
- Le **religieux** porte un habit qui peut apparaître noir, rouge ou violet selon la reproduction, mais qui est une tenue ecclésiastique, comme le montrent son col et la croix qu'il porte autour du cou. Il représente le **clergé**.
- Le **noble** est richement vêtu, de couleurs vives. Il porte un chapeau à plumes et une épée. Il représente la **noblesse**.
- Des éléments complètent les indices visuels : telles les bulles d'une bande dessinée, des **textes** s'échappent des poches des personnages ou recouvrent les objets. Difficilement lisibles, ils apportent des précisions sur les personnages : « rouge de sang » sur l'épée, « évêque, abbé, duc et pair » dans la poche du religieux, droits seigneuriaux et corvées dans celle du noble. Pour compléter la misère du paysan, oiseaux et lapins dévorent le fruit de son travail.

Pistes pédagogiques : En apportant aux élèves les connaissances sur les **inégalités à l'intérieur de chaque ordre**, on pourra leur montrer qu'il faut cependant interpréter une caricature avec nuances : un curé de campagne est bien plus proche par le mode de vie des paysans de sa paroisse que d'un évêque, de même qu'un riche bourgeois, membre du tiers-état, se comporte comme la noblesse à laquelle il rêve souvent d'appartenir.

L'EAU FORTE est un procédé de gravure qui consiste à enduire une plaque de métal d'un vernis, puis à graver le dessin dans le vernis à l'aide d'une pointe. La plaque est ensuite trempée dans un bain d'acide qui mord le métal là où la pointe l'a exposé alors que les parties protégées par le vernis restent intactes. La plaque est ensuite encrée et essuyée : l'encre reste dans les rainures du métal. On met alors la plaque sous presse pour l'impression. On peut ré-encrer la plaque de nombreuses fois, ce qui explique les variations de couleurs observées d'une reproduction à l'autre de la même image. Plus de 1500 gravures satiriques sont publiées entre 1789 et 1792, témoignant du succès de ce mode d'expression. On estime que la moitié de la population du pays possède des gravures, dont les caricatures forment une part non négligeable. C'est une voie importante par laquelle se répandent les idées nouvelles : la caricature est un message politique facile à comprendre et à diffuser.

L'ouverture des Etats-généraux

La gravure ne sert pas qu'aux caricatures. Elle répand aussi les copies d'œuvres d'art ou bien ce qu'on pourrait appeler du dessin d'actualité. On voit ici la **séance d'ouverture des états généraux** le 5 mai 1789 à Versailles, salle des Menus Plaisirs. Le roi est installé au fond de la salle, sous un dais richement orné. Les deux ordres privilégiés sont placés de part et d'autre. Le tiers-état est en face, ses membres vêtus de noir. On est donc placé du point de vue du public ou du



Isidore Stanislas Helman et Charles Monnet. *Ouverture des États Généraux à Versailles le 5 mai 1789*. Eau-forte. 1790. Paris, musée Carnavalet.

tiers. Dans la réalité, cette salle est beaucoup plus petite. Elle a été construite pour l'occasion, accolée à celle des Menus Plaisirs (une salle de spectacles).

Pistes pédagogiques : Cette image montre aux élèves une autre vision des trois ordres et permet d'aborder le thème de l'apparat et du protocole qui reflète la place symbolique qu'on leur octroie dans la société. Elle peut constituer un complément à l'image précédente.

Le serment du jeu de Paume

Cet autre tableau très célèbre est lui aussi connu des élèves qui l'ont déjà vu dans leurs manuels. Ils seront peut-être surpris de sa petite taille. Rien à voir en effet avec les autres tableaux d'histoire de David. On pense souvent qu'il s'agit d'une esquisse, un travail préparatoire de son atelier. Mais il pourrait s'agir aussi d'une copie.



Attribué à Jacques Louis David. *Le Serment du Jeu de Paume, le 20 juin 1789*. Huile sur toile. Paris, musée Carnavalet.

Pistes pédagogiques : Les élèves peuvent travailler sur la construction de l'image : le spectateur observe la salle comme s'il était devant une scène de théâtre, effet renforcé par les postures dramatiques des personnages. La salle est rectangulaire, avec des fenêtres en hauteur : il s'agit d'un gymnase où on pratiquait le jeu de paume. Le roi lui-même y venait assez souvent puisque cette salle est toute proche du château. On peut donner aux élèves, ou leur faire chercher, des clés d'interprétation de l'image :

- A la fenêtre de gauche, le vent souffle et le ciel est gris : c'est peut-être la représentation de **l'Ancien Régime finissant, le passé. Mais on peut aussi l'interpréter comme la tempête du renouveau qui projette sa lumière sur la scène.**
- A la fenêtre de droite, le temps est calme et la lumière semble être celle de l'aube : c'est un **nouvel avenir** qui se présente aux Français.
- Les **postures** des personnages : le geste théâtral du serment évoque le *Serment des Horaces*, une œuvre majeure de David que les élèves connaissent peut-être.
- Au centre : David représente **l'union des religieux** par la présence d'un membre du clergé régulier, d'un membre du clergé séculier et d'un protestant.
- Debout, en noir, sur la table : **Jean-Sylvain Bailly**, président de séance et futur maire de Paris, fait la lecture du serment rédigé par **Siéyès**, assis à sa gauche : « *Nous jurons de ne jamais nous séparer et de nous réunir partout où les circonstances l'exigeraient, jusqu'à ce que la Constitution du royaume fût établie et affermie par des fondements solides* ». Ce groupe est éclairé par la lumière tombant de la fenêtre de gauche et entouré de personnages habillés de couleurs vives qui le mettent en valeur.
- Assis à droite, est représenté Joseph Martin-Dauch, le seul député n'ayant pas signé le serment et dont on respecte la liberté d'opinion.
- La dramatisation artistique de la scène met en valeur la nouveauté radicale de l'événement : l'affirmation d'une **souveraineté du peuple** supérieure à celle du roi. C'est en cela que le Serment du Jeu de paume est considéré comme un événement fondateur de la Révolution : il signifie **la fin de la monarchie absolue** et la naissance de la monarchie constitutionnelle. Les élèves peuvent être amenés à comprendre qu'il n'est alors pas du tout question de changer de régime, mais d'adapter la monarchie aux revendications nées des Lumières.

La Déclarations des droits de l'homme et du citoyen

Pistes pédagogiques : Les élèves risquent là aussi d'être surpris par la petite taille du tableau : il ne s'agit manifestement pas d'un exemplaire de la Déclaration destiné à être visible de tous dans une vaste salle officielle. Ce tableau a été la propriété de Georges Clemenceau.



Jean-Jacques Le Barbier (1738-1826), *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, huile sur toile, 71*56 cm. Paris, musée Carnavalet.

Aboutissement de l'esprit philosophique des Lumières et synthèse des acquis récents, cette déclaration du 26 août 1789 constitue la base d'un monde nouveau, fondé sur la liberté, la loi écrite, le droit naturel, la tolérance et une égalité théorique. Se voulant universelle, elle a un impact immense, mais elle reste d'inspiration bourgeoise et masculine. Il faut attendre celle de 1793 pour voir davantage prises en compte les aspirations populaires.

Si le contenu de la déclaration est plus facile à étudier en classe qu'au musée, sa forme est exploitable en visite. Le texte est inscrit sur deux colonnes, dont la forme évoque celle des **Tables de la Loi** rapportées par Moïse du mont Sinaï. Il est accompagné de **figures allégoriques** personnifiant la **France monarchique** brisant les chaînes du despotisme, à gauche, et la **Nation**, ou la **liberté**, tenant le sceptre de la souveraineté, à droite.

De nombreux symboles sont représentés :

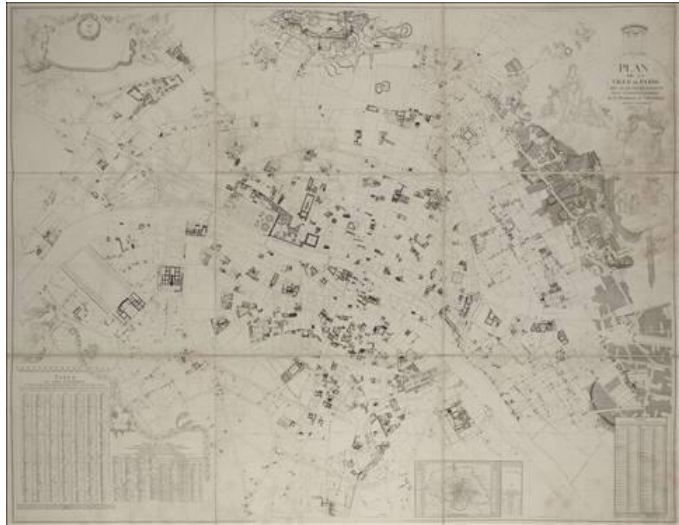
- Le **serpent** se mordant la queue : **éternité**.
- La **guirlande de laurier** : **gloire**.
- La **pique** : longue lance composée d'une pointe métallique fixée au bout d'un long manche et utilisée comme arme par les sans-culottes sous la Révolution française.
- Le **bonnet phrygien** : **liberté**. Coiffe des esclaves affranchis dans la Rome antique. Sous la Révolution, le bonnet rouge symbolise la liberté retrouvée.
- Le **faisceau de licteurs** : **unité**. Dans l'Antiquité romaine, les licteurs accompagnaient les magistrats et exécutaient leurs sentences. Ils disposaient pour cela d'un faisceau de licteur, c'est-à-dire d'un assemblage de branches longues et fines (les verges) liées autour d'une hache par des lanières, la hache symbolisant le pouvoir des magistrats concernés (droit de mort). La Révolution française réinterprète ce symbole romain. La hache et les verges représentent désormais **l'union et la force des citoyens** français. En 1790, l'Assemblée constituante en fait l'emblème de la France. Le faisceau de licteurs est ensuite adopté comme symbole par les Première et Deuxième Républiques pour représenter le caractère « un et indivisible » de la République. Il n'a aujourd'hui aucun caractère officiel, mais est très souvent utilisé pour représenter la République française.
- L'ensemble est placé sous **l'œil de la Providence** ou l'œil omniscient qui est un symbole montrant un œil entouré par des rayons de lumière habituellement dans la forme d'un triangle. Il est généralement interprété comme la représentation de l'œil du Dieu créateur exerçant sa surveillance sur l'humanité. L'œil de la Providence apparaît également dans l'iconographie de la franc-maçonnerie. Il est placé dans un triangle équilatéral qui pourrait représenter l'égalité des trois ordres. De plus, les rayons émanant de ce triangle peuvent, eux, symboliser la sagesse et les savoirs hérités de la philosophie des Lumières. On peut faire remarquer aux élèves que la richesse de signification des symboles doit **rendre prudent dans leur interprétation**. Le succès des théories du complot leur fait souvent voir un symbole « illuminati » dans cet œil, ou leur fait prendre la franc-maçonnerie pour une société secrète malfaisante. Il peut être nécessaire de confronter ces croyances à une réalité historique très éloignée des fantasmes contemporains.

Le Paris révolutionnaire

Ce plan de Paris en 1791 est le résultat d'un travail collectif qui a mobilisé une cinquantaine de personnes pendant plusieurs années. C'était une commande royale ayant pour but de dresser un plan de Paris fiable pour servir à l'administration de la ville et à la fiscalité.

Ce plan montre l'étendue de la ville à la fin du XVIII^e siècle et permet de repérer les lieux où se sont déroulés les principaux épisodes de la Révolution. Les élèves peuvent identifier quelques quartiers notables et remarquer que **le Paris révolutionnaire est essentiellement central**. C'est plus tard, au XIX^e siècle, que les quartiers de l'est parisien deviendront les foyers de la contestation de l'ordre établi.

Un écran permet d'écouter le conservateur Jean-Marie Bruson présenter la collection révolutionnaire du musée et expliquer l'évolution des choix de présentation des œuvres.



Dujardin et Jaillot. *Plan de la Ville de Paris avec sa nouvelle enceinte levée géométriquement sur la méridienne de l'Observatoire* (fac-similé du plan de Verniquet). Héliographie. Paris, musée Carnavalet.

La prise de la Bastille

Cette grande salle expose des œuvres d'une grande diversité, du plus petit bouton jusqu'au poêle massif qui trône au centre de la pièce. Les œuvres sont disposées le long des murs : plusieurs tableaux sur la prise de la Bastille et sa destruction, mais aussi de nombreux objets concernant la forteresse. Un pan des vitrines est consacré à la Déclaration des droits de l'homme et aux journées d'octobre. Sur l'écran, l'historienne Héloïse Bocher explique les circonstances de la destruction de la Bastille.

Les étapes de la Prise de la Bastille :

- **12 juillet** : renvoi de Necker ; Camille Desmoulins harangue la foule au Palais Royal ; manifestations populaires en faveur de Necker ; charge du prince de Lambesc avec son régiment, le Royal-allemand, contre les manifestants aux Tuileries.
- **13 juillet** : formation d'une milice et pillage du Garde-meubles pour l'armer.
- **14 juillet** : la foule s'empare des Invalides et y prend des armes, sans interposition des troupes ; prise de la Bastille pour y prendre de la poudre ; Louis XVI donne l'ordre d'évacuer les troupes de Paris.
- **16 juillet** : rappel de Necker.
- **Juillet** : début de l'émigration ; « Grande peur ».
- **4 août** : abolition des privilèges.
- **26 août** : *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*.
- **11 septembre** : l'Assemblée accorde au roi le droit de veto.
- **5-6 octobre** : révolte parisienne, marche des femmes sur Versailles qui force le roi à s'installer à Paris, aux Tuileries. L'Assemblée s'installe à Paris la semaine suivante.

La prise de la Bastille

Pistes pédagogiques :

On peut guider les élèves à une lecture de l'image plan par plan.



J.-B. Lallemand, *La prise de la Bastille*, 1790, huile sur toile. Paris, musée Carnavalet.

- Sur le **fond** : le ciel bleu de juillet est assombri par les nuages des explosions qui suggèrent la violence de l'affrontement.
- **À l'arrière-plan**, la silhouette imposante de la forteresse. On la voit depuis le sud. On aperçoit le pont de pierre à trois arches envahi par les émeutiers et le pont-levis. De gauche à droite s'élèvent les tours de la Berteaudière, de la Basinière et de la Comté où se trouvait le magasin à poudre. Les nuages de poudre venant du haut des remparts évoquent la riposte des défenseurs.
- **Au deuxième plan**, la porte de l'Avancée vue depuis la cour du Passage. Elle aussi dispose d'un pont-levis, ici baissé : les assaillants ont le champ libre car les gardes françaises leur ont apporté des renforts.
- **Au premier plan** figurent les canons pris aux Invalides. La fumée montre que les soldats sont en train de tirer sur les défenseurs de la forteresse. Les personnages figurant au premier plan sont très divers : hommes, femmes, enfants, peu d'entre eux portent un uniforme. Hormis les gardes françaises (voir les explications dans la partie consacrée à la salle 110), il n'y a pas de soldats. C'est une **émeute populaire**. Quelques blessés illustrent la violence des combats.

À voir : Deux dispositifs sont présents dans cette salle : une borne vidéo pour en savoir davantage sur Palloy et une maquette à manipuler de la place de la Bastille.

La prise de la Bastille fait au total une centaine de morts, essentiellement parmi les assaillants. Du côté des défenseurs, qui étaient très peu nombreux, le cas le plus connu est celui du gouverneur, de Launay, lynché par la foule après sa capture et décapité. Sa tête est promenée au bout d'une pique pendant la soirée, rituel macabre alors inédit. La prise de la Bastille marque le passage à **une nouvelle étape** de la Révolution : de politique, parlementaire, elle devient **populaire**, et aussi violente.

Modèles de la Bastille dans une pierre de démolition



Modèle de la Bastille taillée dans une pierre de démolition, 1790

C'est le soir même de la prise de la Bastille qu'un entrepreneur, Palloy, commence la démolition de la forteresse. Il fait fabriquer des **objets souvenirs** à partir des pierres du bâtiment. Les maquettes comme celle-ci sont notamment envoyées dans chacun des tout nouveaux départements, mais aussi aux ministres, au roi lui-même et à des personnalités étrangères, comme George Washington.

Symbole de l'absolutisme puisqu'elle renfermait les prisonniers enfermés sans jugement sur **lettre de cachet**, la Bastille était paradoxalement un bâtiment en grande partie inutilisé, considéré comme obsolète et déjà promis à la destruction par la monarchie elle-même. Son poids symbolique est infiniment plus grand que son rôle réel à la fin du XVIII^e siècle. Et c'est à cause de ce poids symbolique que la prise de la Bastille devient immédiatement **un événement fondateur de la Révolution**, représenté sur une infinie variété de supports.

À voir : Cette maquette permet aux élèves de comprendre l'organisation de la forteresse, très difficile à imaginer dans la configuration actuelle de la place de la Bastille.

Les journées d'octobre

Pistes pédagogiques : Il faudra faire remarquer aux élèves l'originalité de l'événement mise en valeur par la gravure : ce sont des **femmes** qui sont les actrices de cet épisode, qui prennent des armes et vont jusqu'à Versailles. La représentation de l'action des femmes dans les événements révolutionnaires est rare, comme le constateront les élèves eux-mêmes au fil de la visite : c'est toujours le rôle des hommes qui est valorisé et représenté.



À Versailles, à Versailles, du 5 octobre 1789, gravure coloriée, Paris, musée Carnavalet.

Leur tenue est celle **de femmes du peuple**, à l'exception d'une bourgeoise sur la gauche, entraînée un peu malgré elle. Les canons ont été pris sur la place de Grève, les femmes les tirent à la main pendant les cinq heures de marche qui séparent les deux villes.

En réalité, **l'intervention de femmes dans les révoltes populaires** n'est pas nouvelle : elles portent traditionnellement les revendications populaires dans les situations de disette, comme celle que connaît Paris à l'automne 1789. Ce sont ici des « dames des Halles », c'est-à-dire des marchandes organisées en corporation, habituées à l'action collective. Paris subit alors une disette très localisée. Les dames des Halles veulent aller en délégation voir le roi pour obtenir du pain, une démarche là encore traditionnellement de leur ressort. La nouveauté, c'est qu'elles se dirigent d'abord vers **les autorités parisiennes, à l'Hôtel de Ville**, où elles ne trouvent ni **Bailly**, le maire, ni **La Fayette**, chef de la garde nationale. L'attroupement sur la place de Grève dure toute la journée du 5 octobre, mais une première délégation de femmes est déjà partie à Versailles dans la matinée, avec des piques et un ou plusieurs canons. Rejointes en cours de route par d'autres femmes, elles sont **plusieurs milliers à l'arrivée**, épuisées et trempées par la pluie et la boue du chemin. C'est seulement dans la soirée qu'elles sont rejointes

par La Fayette et la garde. Elles sont reçues par le roi qui leur accorde du ravitaillement pour la ville. Mais leur autre objectif est plus politique : elles réclament **l'installation de la famille royale dans la capitale** afin d'en sécuriser l'approvisionnement.

Après des échauffourées dans la soirée, le château est envahi par la foule le matin du 6 octobre. C'est la première fois que le roi et l'Assemblée rencontrent directement une foule venue présenter ses revendications et sont confrontés à sa violence. Le roi cède à l'exigence populaire et revient à Paris conduit par un cortège qui promène les têtes de deux gardes du corps tués dans les affrontements. L'Assemblée le suit quelques jours plus tard. Affaibli politiquement, le roi est désormais captif du peuple parisien et **Paris devient le centre de la Révolution**. Mais les députés, effrayés par l'événement, votent le 21 octobre une loi martiale contre les émeutes populaires.

De la monarchie constitutionnelle à la proclamation de la République

La fête de la fédération

- 2 novembre 1789 : nationalisation des biens du clergé.
- 19 décembre 1789 : mise en circulation des assignats, monnaie-papier destinée à rétablir les finances de l'État.
- 22 décembre 1789 : la France est divisée en 83 départements.
- 24 décembre 1789 : les protestants obtiennent le droit de cité.
- 19 juin 1790 : suppression de la noblesse.
- 12 juillet 1790 : vote de la constitution civile du clergé, approuvée par le roi le 22.
- 14 juillet 1790 : fête de la Fédération.
- 21 octobre 1790 : drapeau bleu-blanc-rouge.
- 3 décembre 1790 : lettre de Louis XVI au roi de Prusse lui demandant son soutien contre la Révolution.
- 10 mars 1791 : le pape condamne la constitution civile du clergé.

À voir : Cette petite salle met en valeur le grand tableau de Thévenin, à côté duquel on trouve un portrait de La Fayette posant le jour de la fête de la Fédération. Il y a aussi des objets en vitrine qui évoquent la place des femmes dans la Révolution, en relation avec l'explication de l'historienne Clyde Plumauzille sur l'écran.



Charles Thévenin, La fête de la Fédération le 14 juillet 1790 au Champ de Mars, 1795, huile sur toile, 127*183 cm. Paris, musée Carnavalet.

À écouter : Mille choristes et instrumentistes interprètent le *Te Deum* composé par Gossec pour lors de la messe de la fête de la Fédération. On peut écouter devant le tableau grâce à un dispositif de douche sonore.

Ce grand tableau représente la **fête de la Fédération** organisée au Champ-de-Mars pour célébrer le premier anniversaire de la prise de la Bastille. Elle rassemble des délégations de toutes les gardes nationales de France. Il s'agit de **mettre en scène l'adhésion des Français et de leur roi au projet constitutionnel**. La fête de la Fédération est considérée comme l'acte de naissance de la France : jusqu'alors, le royaume se formait par des annexions successives au domaine royal, le plus souvent par la force ; le serment des fédérés déclare, par un consentement libre, que les provinces et villes sont françaises. Ainsi, une foule immense prête serment « à la Nation, à la Loi et au Roi ». **On croit alors que la Révolution est terminée.** Le soir du 14, et les jours suivants, la fête se prolonge par des bals, des feux d'artifice et des joutes nautiques.

On peut faire observer aux élèves **l'aménagement de la scène**, difficile à reconnaître tant l'aspect actuel du Champ de Mars est différent. Ce simple terrain de manœuvre pour les troupes est aménagé en une vaste esplanade entourée de talus servant de gradins pour accueillir environ 400 000 personnes. Du côté de la Seine se dresse un arc de triomphe. A l'opposé, la tribune des officiels adossée à l'École militaire. Au centre de l'immense ellipse, un autel de la Patrie.

La cérémonie consiste en une messe (mille choristes et instrumentistes interprètent le *Te Deum* composé par Gossec pour la circonstance) suivie du serment solennel prononcé par **La Fayette** et repris par tous les assistants, serment de fidélité « à la Nation, à la Loi et au Roi ». Sur les marches à droite, on voit La Fayette, commandant de la Garde nationale, venir à la rencontre de **Louis XVI**, qui s'apprête à prêter serment. En haut des marches, la reine présente le dauphin au public. Sur la droite, les députés vêtus de noir.

On peut présenter La Fayette aux élèves par le tableau situé à gauche, où il pose en uniforme de commandant de la garde nationale à côté de l'autel de la patrie, accompagné de son fils, le petit George-Washington.

La proclamation de la République

Les étapes de la Prise de la Bastille :

- 2 avril 1791 : mort de Mirabeau, son corps est transféré au Panthéon le 4 avril.
- 20 juin : fuite de la famille royale, arrêtée à Varennes.
- 16 juillet : l'Assemblée rétablit le roi dans ses prérogatives.
- 17 juillet : fusillade du Champ de Mars, rupture entre les classes populaires et la bourgeoisie.
- 27 août : déclaration de Pillnitz invitant les souverains européens à agir contre la Révolution.
- 3 septembre : vote de la constitution, approuvée par le roi le 13.
- 1^{er} octobre : ouverture de l'Assemblée législative.
- 20 avril 1792 : déclaration de guerre à l'Autriche.
- 11 juillet : l'Assemblée proclame « la patrie en danger » : appel à l'engagement des volontaires.
- 25 juillet : manifeste de Brunswick.
- 10 août : prise des Tuileries, la famille royale se réfugie à l'Assemblée.
- 13 août : la famille royale est incarcérée à la prison du Temple.
- 2-7 septembre : massacres de septembre dans les prisons parisiennes.
- 20 septembre : bataille de Valmy ; ouverture de la Convention nationale.
- 21 septembre : abolition de la monarchie, proclamation de la République.

À voir : Cette petite salle expose des objets relatifs aux sans-culottes et à la fuite du roi, ainsi que des portraits et une imposante armoire patriotique. La fuite de la famille royale est expliquée sur l'écran par l'historienne Annie Duprat.

Les sans-culottes

Ce petit tableau donne une vision du sans-culotte moins stéréotypée que les gravures les plus connues. Il faut cependant faire remarquer aux élèves qu'il s'agit d'un chanteur et acteur connu à l'époque, costumé pour l'occasion et non pas dans sa tenue habituelle. Le tableau date de 1792 : la figure du sans-culotte est donc déjà devenue un symbole de la Révolution utilisé par les artistes.

Louis-Léopold Boilly. Le chanteur Simon Chenard en costume de sans-culotte, portant un drapeau à la fête de la liberté de la Savoie, le 14 octobre 1792. Huile sur bois. © Musée Carnavalet / Roger-Viollet



On peut identifier les principales caractéristiques vestimentaires du sans-culotte :

- Le **pantalon**, par opposition à la culotte et aux bas de soie des aristocrates et des bourgeois.
- Le bonnet décoré d'une **cocarde** (plusieurs exemples de cocardes sont exposés en vitrine juste à côté).
- Les **sabots**, la chaussure du peuple.
- La **pipe**, habitude populaire.
- La mode des **rayures**, en revanche, est américaine.

Le « sans-culotte » porte ici un **drapeau tricolore**. Né sous la Révolution, ce drapeau associe le rouge et le bleu de la ville de Paris au blanc de la France monarchique. Les trois couleurs sont d'abord représentées sous la forme d'une cocarde. Puis, en 1794, la Convention nationale impose des bandes verticales et l'ordre des couleurs. Ici, elles sont encore horizontales. Sur le drapeau, on peut lire la **devise** « La liberté ou la mort » : elle est utilisée à l'époque en même temps que « liberté, égalité, fraternité ».

Appartenant au petit peuple de la ville, les sans-culottes veulent une République égalitaire fondée sur la **souveraineté populaire**. Ils se retrouvent pour débattre dans les assemblées de quartier et les clubs politiques radicaux. Favorables à l'action directe, ils participent à la prise du palais des Tuileries, le 10 août 1792, qui provoque la chute de la monarchie.

La chute de la monarchie

La fuite de la famille royale



Jean-Baptiste Letourmi, Arrestation du roi et de sa famille à Varenne le 22 juin 1791, 1791, bois gravé et texte manuscrit collé au dos, 24,20 x 33,20 cm. Paris, musée Carnavalet.

Pistes pédagogiques : Le bois gravé permet de faire comprendre aux élèves le procédé de la gravure : le support (bois ou métal) est incisé selon les contours du dessin à reproduire. L'encre est appliquée sur le bois, comme sur un tampon. Puis la plaque est mise sous presse. On peut ainsi imprimer de grandes quantités du même dessin.

On voit **l'arrestation du roi et de sa famille à Varennes**. Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, la famille royale quitte Paris : le roi et la reine, leurs deux enfants (le dauphin et Madame Royale), la sœur du roi Madame Élisabeth et la gouvernante, M^{me} de Tourzel, tous déguisés en bourgeois.

Malgré son serment de maintenir la Constitution, Louis XVI n'a jamais accepté les bouleversements révolutionnaires et la fin de l'absolutisme. La famille royale fuit vers l'est de la France avec le projet de rallier des troupes fidèles ou de franchir la frontière pour trouver le soutien des armées étrangères et des nobles émigrés. Mais, après de multiples péripéties, Louis XVI est reconnu par le maître de poste Jean-Baptiste Drouet. Celui-ci se lance à la poursuite de la berline royale et l'intercepte de justesse dans la petite ville de Varennes. La famille royale est ramenée à Paris.

Cet épisode est l'un des tournants majeurs de la Révolution car la fuite de Louis XVI apparaît comme une **trahison** : une partie du peuple retire son soutien au souverain. La question de sa destitution se pose, liée ou non à celle du maintien même de la monarchie. En faisant imaginer aux élèves quelles options sont possibles quand le roi n'apparaît plus comme légitime à son peuple, on peut leur faire comprendre qu'il n'y a pas de marche inéluctable vers la République mais que la tournure des événements dépend beaucoup des circonstances et des décisions individuelles et collectives.

Le destin de la famille royale

- **10 août 1792** : prise des Tuileries, la famille royale se réfugie à l'Assemblée.
- **13 août** : la famille royale est incarcérée à la prison du Temple.
- **21 septembre** : abolition de la monarchie, proclamation de la République.
- **11 décembre** – 7 janvier : procès de Louis XVI.
- **21 janvier 1793** : exécution de Louis XVI.
- **16 octobre 1793** : exécution de Marie-Antoinette.
- **8 juin 1795** : le dauphin Louis, 10 ans, meurt de maladie au Temple.
- **19 décembre 1795** : libération et exil de Marie-Thérèse, fille de Louis XVI.

À voir : Deux salles en une, puisque la « chambre du temple » est une partie de la salle 105. Elle est décorée et meublée dans l'esprit de ce que devait être la chambre de la reine au Temple, avec des meubles et objets authentiques. Le reste de la salle présente des petits tableaux et objets évoquant la captivité de la famille royale et l'exécution de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Les adieux de Louis XVI à sa famille :

Ce petit tableau présente l'intérêt, comme les autres présentés dans cette salle, d'illustrer **un point de vue favorable au roi**. On peut faire chercher aux élèves les éléments qui le montrent : le traitement pathétique de la scène qui inspire la pitié, l'attitude de Louis XVI, qui incarne la dignité, la noblesse attendue d'un souverain et qui contraste avec la représentation du gardien en sans-culotte grossier et ridicule.

On peut appliquer la même grille de lecture aux autres tableaux de la salle et ainsi faire réfléchir les élèves à la façon dont **un artiste peut montrer ses opinions** dans sa façon de représenter une scène.



Jean-Jacques Hauer, Les adieux de Louis XVI à sa famille, le 20 janvier 1793. Huile sur toile, 1794. Paris, musée Carnavalet.

Usages politiques du souvenir :

Pistes pédagogiques : Cet objet intrigant peut être l'occasion pour les élèves d'émettre des hypothèses sur son utilité :

- Sa forme et sa couleur évoquent le deuil, la mort.
- C'est aussi une boîte : que contient-elle ?
- Les objets accrochés dessus sont-ils purement décoratifs ? Qu'évoquent-ils ?

À voir : Une vidéo d'un entretien avec Anne Zazzo, conservatrice du musée, donne des précisions sur le statut muséal de ces objets



Reliquaire contenant des souvenirs de la famille royale. Ébène et verre. Musée Carnavalet.

L'exploration de l'objet et la lecture de la notice peuvent amener à définir ce qu'est un **reliquaire**, c'est-à-dire un coffret qui protège et expose à la fois des **reliques**, restes corporels ou objets ayant appartenu à un saint. Le « saint », ici, est la famille royale. On peut donc faire réfléchir les élèves sur la fonction d'un tel reliquaire, sur la volonté de ceux qui ont fabriqué cet objet : assimiler la famille royale à des saints dans la mesure où le sort des souverains est envisagé comme un **martyre** au sens chrétien du terme, une mort infligée en raison de sa foi. On est donc bien face à un objet « de culte », un souvenir de la famille royale destiné à entretenir les sentiments royalistes de ceux qui le possèdent.

De nombreux autres objets de cette salle ont la même fonction : après l'exécution des souverains, ces petits objets du quotidien ont été récupérés et vénérés comme reliques par des monarchistes.

La prison du Temple



La tour du Temple, huile sur toile. Paris, musée Carnavalet.

Pistes pédagogiques : On peut demander aux élèves quelle impression produit sur eux ce petit tableau : il représente la tour du Temple d'une façon un peu inquiétante, sombre sous un ciel d'orage, à la fois massive et isolée.

L'enclos du Temple était un vaste terrain de 6 hectares situé au nord du Marais. Il appartenait à l'ordre du Temple jusqu'à sa dissolution par Philippe le Bel. Enclos et fortifié, c'était une véritable ville dans la ville, hors de la juridiction royale jusqu'à la Révolution. Le donjon, construit au XIII^e siècle, était haut d'une cinquantaine de mètres, ce qui en faisait un repère important dans le paysage parisien. Une maquette de l'enclos du Temple est d'ailleurs exposée dans la dernière des salles XVIII^e siècle. La famille royale y est emprisonnée en août 1792.

Lieu où les souverains ont passé leurs derniers mois de vie, lieu aussi où est mort le dauphin en 1795, la tour devient pour les monarchistes le symbole des souffrances de la famille royale. Napoléon I^{er} ordonne sa **destruction** en 1808 : il veut éviter qu'elle se transforme en lieu de **pèlerinage royaliste**.

On voit donc là comment les **objets**, les lieux mêmes, peuvent être **utilisés** pour **transmettre** une opinion, un souvenir, une foi ou une appartenance politique, ou bien au contraire **empêcher** cette transmission.

La Convention

- 10 août **1792** : prise des Tuileries.
- 24 août : la guillotine sert désormais aux exécutions.
- 20 septembre : ouverture de la Convention, élue au suffrage universel masculin.
- 21 septembre : abolition de la monarchie, proclamation de la République.
- Fin septembre-novembre : opposition entre Girondins et Montagnards.
- 21 janvier **1793** : exécution de Louis XVI.
- 1^{er} février : déclaration de guerre à la Grande Bretagne et à la Hollande.
- 24 février : levée en masse de 300 000 hommes.
- Mars : début de la révolte contre la levée en masse en Bretagne et en Vendée.
- 7 mars : déclaration de guerre à l'Espagne.
- 10 mars : création du tribunal révolutionnaire.
- 6 avril : création du Comité de salut public.
- 4 mai : loi du maximum des prix.
- 2 juin : arrestation des députés girondins.
- 13 juillet : assassinat de Marat.
- 27 juillet : entrée de Robespierre au Comité de salut public.
- 31 octobre : exécution des Girondins.
- 10 novembre : abolition du culte catholique et culte de la Raison.
- 11 novembre : exécution de Bailly, ancien maire de Paris, pour la fusillade du Champ de Mars.
- 23 novembre : fermeture des églises de Paris.
- 24 novembre : calendrier républicain.
- 5 avril **1794** : exécution de Danton et Camille Desmoulins.
- 10 juin : loi sur les pouvoirs des tribunaux révolutionnaires : « Grande Terreur ».
- 27 juillet (9 thermidor) : chute de Robespierre, exécuté avec ses partisans le lendemain.
- Novembre-décembre : fermeture du club des Jacobins. Retour des Girondins à la Convention.
- 31 mai 1795 : suppression du tribunal révolutionnaire.
- 5 octobre (13 vendémiaire) : insurrection royaliste réprimée par le général Bonaparte.
- 26 octobre : dissolution de la Convention.

À voir : Cette salle dans laquelle trône le fauteuil roulant de Couthon contient un ensemble d'œuvres et d'objets très variés qui évoquent les figures marquantes de la Convention, les grands textes de 1793 (Déclaration des droits de l'homme et Constitution) mais aussi l'inspiration antique dans l'art avec les modèles en plâtre du sculpteur Joseph Chinard. À l'écran, deux historiens expliquent la période : Déborah Cohen pour la Constitution de 1793 et Guillaume Mazeau pour la dictature de salut public.

Les grandes figures de la Révolution



Portraits de Danton, Marat et Robespierre.

Pistes pédagogiques : La salle Convention permet aux élèves de mettre des visages sur les noms des révolutionnaires les plus illustres. On peut leur demander si la façon de les représenter influence l'image qu'ils se font d'eux : les peintres ont-ils voulu montrer un trait de caractère ? Et si oui, lequel ?

On peut aussi faire utiliser aux élèves le jeu de devinettes situé à la fin de ce dossier.

À voir : Dans cette salle, une borne vidéo fournit les entretiens avec plusieurs historiens : G. Mazeau sur la Terreur, D. Cohen sur la Constitution de 1793 et A. Larné sur J.-N. Pache, le 5^e maire de Paris.

Les martyrs de la Révolution

Cette petite toile met en scène l'assassinat de Marat, mais elle est centrée sur sa meurtrière. L'air calme, vêtue de blanc, son petit couteau de cuisine ne portant même pas de trace de sang, elle paraît pourtant bien innocente, sous le regard sévère du buste placé sur le secrétaire. Marat lui-même est presque accessoire dans ce tableau.

On peut penser que le peintre est favorable aux Girondins, en tout cas hostile aux Montagnards : il semble prendre le parti de Charlotte Corday dans son objectif de tuer un homme, Marat, considéré comme l'inspirateur de la Terreur par beaucoup de Girondins, pour sauver toutes ses futures victimes. Cette interprétation du rôle de Marat vient de la virulence de ses écrits dans *L'Ami du peuple*, mais ne reflète pas la réalité de son influence auprès du Comité de Salut public.



Charlotte Corday au moment où elle vient d'assassiner Marat. Anonyme. Paris, musée Carnavalet.

Les révolutionnaires ont eux aussi leur culte des martyrs, ceux dont la mort exemplaire doit inspirer le peuple : **Le Peletier de Saint-Fargeau** (l'hôtel particulier dans lequel sont aménagées les salles Révolution porte son nom car il en était le propriétaire), conventionnel qui a voté la mort du roi, **Marat, Châlier**, jacobin lyonnais, **Bara**, le jeune tambour prisonnier des insurgés vendéens qui aurait refusé de crier « vive le roi » ou **Viala**, le jeune jacobin tué par des royalistes dans le Vaucluse.

Comme pour Mirabeau avant sa disgrâce posthume, les martyrs de la Révolution ont droit aux honneurs de funérailles nationales. Les artistes, menés par David, mettent en scène les cérémonies à leur gloire. Leurs portraits sont très largement diffusés. Comme pour la famille royale, on voit aussi le souci de conserver des **reliques** : mèches de cheveux, objets quotidiens, sont pieusement préservés en souvenir. Plusieurs sont visibles dans les vitrines de la salle, on peut les faire chercher aux élèves.

La mort de ces martyrs justifie aux yeux des conventionnels et des sans-culottes l'établissement et le durcissement de la **Terreur** : s'ils ont été tués, c'est bien que le danger est pressant et la répression indispensable.

Tables de la Constitution et Déclarations des droits de l'homme et du citoyen de 1793



Table des Droits de l'Homme et Tables de l'acte constitutionnel de 1793. Ces deux panneaux de papier peint, fabriqués par l'atelier Daguet, étaient placés derrière le fauteuil du président de la Convention aux Tuileries.

Pistes pédagogiques : La taille considérable de ces deux panneaux permet à une classe d'en étudier confortablement l'aspect formel, et même de s'approcher pour déchiffrer leurs textes. Le décor des deux panneaux est identique. On peut faire relever aux élèves **les points communs et les différences avec le tableau de la Déclaration de 1789.**

Principales différences :

- Les **drapeaux, absents de la version de 1789** : si les trois couleurs sont utilisées ensemble dès les débuts de la Révolution, ce n'est qu'en 1794 que la Convention impose l'ordre des couleurs et les bandes verticales. Ici les bandes sont encore horizontales et portent la **devise** « liberté, égalité, fraternité ou la mort ». Ils encadrent une couronne de lauriers enserrant le même symbole de l'œil dans le triangle qu'en 1789, assorti cette fois de la devise « unité, indivisibilité de la République ».
- L'allégorie de la **République** a remplacé celle de la monarchie : tenant toujours les chaînes brisées du despotisme, elle n'est plus coiffée d'une couronne mais d'un **bonnet phrygien**.

Cette nouvelle Déclaration modifie celle de 1789 en la complétant : elle y ajoute les droits économiques et sociaux. Elle prend donc en compte davantage les aspirations populaires, mais reste surtout masculine. Elle forme un ensemble politique cohérent avec la Constitution de 1793 dont les élèves peuvent déchiffrer, par exemple, l'article IV sur « l'état des citoyens », pour une comparaison avec la situation actuelle. Le dernier article de la déclaration des droits, sur le droit à l'insurrection, peut lui aussi être commenté avec les élèves. Il légitime notamment, a posteriori, le 10 août 1792 et la chute de la monarchie.

Le Directoire

Le début et la fin du Directoire :

- 26 octobre **1795** : instauration du Directoire.
- 5 mars **1796** : début de la guerre contre le Saint-Empire.
- 1796-1797 : campagne d'Italie.
- 10 mai **1797** : échec de la conjuration des Égaux.
- 4 septembre 1797 : tentative de coup d'État royaliste.
- 1798-1799 : campagne d'Égypte.
- 11 mai **1798** : invalidation de l'élection de 106 députés jacobins.
- 18 juin **1799** : coup d'État parlementaire du 30 prairial, éviction des Directeurs modérés.
- 16 octobre 1799 : Bonaparte arrive en France après avoir quitté l'Égypte.
- 9 novembre 1799 : coup d'État du 18 Brumaire, fin du Directoire, installation du Consulat.

Cette salle assez vaste présente face à l'entrée un ensemble de gravures qui concernent en réalité encore la Convention : le 9 Thermidor et le 13 Vendémiaire, accrochées avec celle du 18 Brumaire. Des gravures et objets évoquent la vie sous le Directoire, mais surtout les Incroyables et les Merveilleuses. Un singulier ensemble de tableaux anti-jacobins représente l'arrivée aux enfers de ceux-ci après Thermidor.

À voir : Le dernier entretien filmé est celui de l'historien Pierre Serna qui explique la spécificité de la période du Directoire.

Le 9 Thermidor an II



La nuit du 9 au 10 thermidor an II. Estampe, Paris, musée Carnavalet.

Pistes pédagogiques : Cette gravure est placée trop haut pour les élèves les plus jeunes. Cette scène se prête bien par contre à une analyse détaillée pour les plus grands. On peut partir d'une description : une scène de combat dans une vaste pièce, de nuit ; un homme se fait tirer dessus à bout portant, un autre au moins est étendu mort par terre. Des gens armés, certains en uniforme, d'autres coiffés d'un bonnet phrygien, ont envahi la pièce de tous côtés. A la tribune, un homme fait face aux assaillants en ouvrant sa chemise (on peut demander aux élèves la signification de ce geste) tandis qu'un autre s'enfuit par la fenêtre.

Les **textes** de la gravure elle-même peuvent aider à comprendre de quoi il s'agit. Derrière la tribune est affichée au mur la *Déclaration des Droits de l'Homme* : nous sommes donc dans un bâtiment officiel. L'un des assaillants, à la tribune, brandit une affiche sur laquelle figure « Décret de mise hors la loi. La Convention... » : il s'agit donc d'une arrestation qui tourne mal, ordonnée par l'Assemblée. La légende est très longue et difficile à déchiffrer :

« Le 8 thermidor an 2, Robespierre prononça à la tribune de la Convention Nationale un discours dans lequel il repoussa les attaques dirigées contre lui, il se plaignit du Comité de Salut Public et de Sûreté Générale et du système des finances. Ce discours dont l'impression fut décrétée fut attaqué par Vadier, Cambon etc. Le 9, Saint-Just voulut dire un autre discours mais il fut interrompu par Talien qui dit qu'on ne voyait que des hommes venir parler d'eux et demanda que le voile fut arraché, que le temps de dire toutes les vérités était enfin venu. Alors Billaud-Varennès accusa Robespierre de domination, Talien le traita de Cromwell, de Catilina, de Verrès et termina par dire qu'il était armé d'un poignard pour le percer si la Convention n'avait le courage de le décréter d'accusation. Plusieurs membres se joignirent à Talien pour demander l'arrestation de Robespierre. La même mesure s'étendit à Couthon, Saint-Just, Lebas et Robespierre jeune [le frère cadet de Robespierre] que André Dumont accusa d'avoir agioté à l'armée d'Italie. Ils furent saisis par la gendarmerie et conduits au Luxembourg [palais royal transformé en prison sous la Révolution]. Là, le concierge refusa de les recevoir. Ils allèrent à la Mairie où ils furent accueillis. Le soir, ils se rendirent tous ensemble à la Maison Commune. Hanriot, commandant de Paris, qui avait été mis en arrestation dans le Comité de Sûreté Générale, en fut délivré par une force armée. Il parcourut les rues de Paris à cheval en criant : aux armes ! la liberté est menacée ! Le tocsin sonna à la Commune et la Municipalité fit une adresse aux sections de Paris pour les inviter à se réunir à elle, alléguant que la Convention trahissait la Patrie. La Convention de son côté, sur la proposition d'Elie Lacoste, décréta : hors de la loi les députés rebelles au décret d'arrestation, le Conseil Général de la Commune qui les avait reçus dans son sein et Hanriot. Des députés parcoururent les sections pour engager les Citoyens à se rallier à l'Assemblée Nationale et Barras fut élu Général pour diriger la force armée. La Commune se voit bientôt abandonnée. Léonard Bourdon s'y rendit à la tête des sections des Gravilliers, des Lombards et des Arcis : un gendarme, nommé Charles André Méda, étant entré dans les premiers, tira un coup de pistolet à Robespierre et lui cassa la mâchoire inférieure, un autre se jeta sur Couthon ; ils se défendirent avec leurs couteaux et furent blessés. Lebas se brûla la cervelle et Robespierre jeune se précipita par la fenêtre et se cassa les deux cuisses. Tous furent arrêtés le même jour 10 thermidor à 7 heures du soir. Robespierre, Couthon, Saint-Just etc, au nombre de 21, furent décapités à la place de la Révolution. Le lendemain, 71 individus membres de la Municipalité et autres subirent le même sort et le surlendemain encore douze autres furent guillotins comme ayant pris part à la rébellion de la Commune et mis hors la loi par décrets de la Convention Nationale des 9 et 10 thermidor an 2. » (Une signature et le nom du marchand d'estampes accompagnent le texte).

On peut lire le texte aux élèves tout en identifiant les personnages sur l'image et ainsi comprendre ce qui se passe :

- **Robespierre et ses partisans, mis en accusation** par d'autres membres de la Convention, sont arrêtés. Libérés par l'intervention d'Hanriot, ils trouvent refuge à l'Hôtel de Ville, où la municipalité parisienne prend leur parti contre celui de l'Assemblée.
- Se déroule alors en quelques heures ce qui s'apparente à une tentative de coup d'État : chaque institution tente de rallier à elle la population parisienne (les sans-culottes organisés en sections) en accusant l'autre de trahison envers la patrie. C'est l'Assemblée qui l'emporte : mal défendue, la Commune ne peut s'opposer à l'irruption en pleine nuit de gardes nationaux, de sans-culottes et de députés déterminés à arrêter Robespierre. La violence extrême de cet affrontement conduit à la mort de Lebas et aux blessures graves des deux frères Robespierre, de Couthon (déjà infirme, rappeler aux élèves qu'on voit son fauteuil roulant dans la salle précédente) et d'Hanriot.
- Ce sont donc des mourants qui sont exécutés dans les heures qui suivent sur la place de la Révolution, aujourd'hui place de la Concorde. C'est en tant que fugitifs, déclarés comme tels « hors la loi », qu'ils sont exécutés sans jugement.

Pistes pédagogiques : Sans entrer dans les détails des affrontements politiques de la Convention, on peut rappeler aux élèves que la chute de Robespierre n'est pas le résultat d'un affrontement entre gens radicalement opposés dans leurs options politiques, mais au contraire de déchirements internes aux Montagnards au sujet de la Terreur, exacerbés depuis l'élimination des « factions » au printemps (les Hébertistes, puis les Dantonistes).

La vague d'exécutions de Thermidor réduit à peu de choses la Montagne, mais lamine aussi la Commune. La « **légende noire** » de Robespierre est immédiatement organisée et répandue : elle légitime la vague d'exécutions (une centaine en trois jours) et la réaction politique des mois suivants. La fin de la Terreur ne suit pas immédiatement l'élimination de Robespierre : si la plupart des prisonniers sont libérés dans les jours qui suivent, une véritable **épuration politique** se déroule pendant l'été et l'automne et mène à ce qu'on appelle la « Terreur blanche » l'hiver suivant. Mais si le mouvement populaire est frappé par cette « réaction thermidorienne » et les très nombreux actes de vengeance, la Convention n'en continue pas moins à réprimer les tentatives contre-révolutionnaires.

Bonaparte

Pistes pédagogiques : Ce buste est l'un des premiers portraits de Bonaparte. On peut demander aux élèves s'il leur évoque d'autres portraits sculptés, à d'autres époques : peut-être évoqueront-ils **les bustes d'empereurs romains**. Un rapide lien avec les petits moulages de la salle Convention pourrait confirmer cette parenté de style : l'antiquité romaine est une source d'inspiration majeure des artistes de la fin du XVIII^e siècle.



Charles-Louis Corbet, buste de Napoléon Bonaparte, général. 1798. Plâtre. Paris, musée Carnavalet.

Bonaparte apparaît ici grandeur nature, portant son uniforme de général et tel qu'il était décrit à l'époque : visage mince, joues creusées, menton volontaire, cheveux longs noués dans la nuque avec des mèches lui tombant sur les tempes et le front. Le manteau drapé sur l'épaule évoque la tradition du **portrait d'apparat** : il sert à souligner la grandeur des princes et des souverains représentés dans des poses officielles ou héroïques.

Ce buste en plâtre connaît un succès immédiat qui illustre la **popularité** du jeune général : de nombreuses copies en marbre et en bronze sont réalisées par la suite.

Bonaparte a conquis la gloire en Italie et est en train de conduire l'expédition d'Égypte. Il est, avec d'autres généraux républicains, un rempart du Directoire contre les tentatives de coup d'État. Son surnom de « général Vendémiaire » lui vient de la répression de l'insurrection du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), représentée sur la gravure à gauche du buste : il a fait tirer sur les insurgés qui cernaient la Convention, laissant environ 300 morts sur les marches de l'église Saint-Roch. Le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), il organise un coup d'État contre le **Directoire**. Le lendemain, il est nommé Consul provisoire et, un mois plus tard, Premier consul.

Incroyables et Merveilleuses

Les Incroyables et les Merveilleuses est une expression qui désigne à la fois un courant de la mode sous le Directoire et le groupe social qui s'affichait ainsi, réunit par des intérêts économiques et politiques.

Pistes pédagogiques : On peut faire exprimer aux élèves leur impression sur l'accoutrement des personnages de cette gravure.



Louis Darcis et Carle Vernet. Les Merveilleuses. Eau-forte. 1797. Paris, musée Carnavalet.

- Une **mode excentrique** : il s'agit d'afficher sa richesse et une originalité qui se soucie peu du ridicule. Les femmes portent des robes aux tissus très légers, presque transparents, dont les drapés évoquent les tenues antiques. Ces robes trop légères sont dépourvues de poches, ce qui conduit à la mode des petits sacs à main, appelés « réticules ». Les chapeaux sont très encombrants. Les hommes arborent des redingotes courtes, la culotte aristocratique et des cravates volumineuses qui cachent entièrement le cou et une partie du visage. Ils se déplacent avec une canne, éventuellement une canne-épée, utilisée comme arme.
- Un **courant politique réactionnaire** : la répression politique après Thermidor laisse penser aux royalistes qu'ils ont désormais le champ libre. À l'origine de ce qu'on appelle la « Terreur blanche », beaucoup s'adonnent aux règlements de compte, voire à de véritables chasses à l'homme en pleine rue. Leurs victimes : les jacobins qui ont échappé à Thermidor et autres membres des sociétés populaires, les prêtres constitutionnels, les acheteurs de biens nationaux, etc. Pour l'anecdote, on peut expliquer aux élèves que ces gens affectent de parler en supprimant les R pour ne pas prononcer la première lettre du mot honni de « révolution ». On les appelle donc « Inc'oyables », mais aussi « Muscadins ». Les Incroyables et les Merveilleuses ne sont cependant pas tous royalistes : on trouve parmi eux une petite société nantie qui participe au nouveau pouvoir du Directoire. Cette « jeunesse dorée » mène une vie mondaine intense et voyante. Quelques personnalités en émergent, comme les « reines des Merveilleuses » que sont Madame Tallien et Joséphine de Beauharnais.

Approfondissements

Montres et horloges décimales

- **1^{er} août 1793** : adoption du système métrique.
- 5 octobre : adoption du calendrier républicain, dont le début est fixé rétroactivement au 1^{er} vendémiaire an I, jour de la proclamation de la République (22 septembre 1792).
- 10 novembre : abolition du culte catholique et adoption du culte de la Raison.
- **24 novembre** : adoption du temps décimal (heures, minutes, secondes).
- Mai 1794 : adoption d'un calendrier des fêtes républicaines (14 juillet commémorant la prise de la Bastille, 10 août la chute de la monarchie, 21 janvier la mort du roi et 31 mai le chute des Girondins).
- 8 juin 1794 : fête de l'Être Suprême.
- 7 avril 1795 : fixation de la nomenclature actuelle des unités de poids et mesures décimales.
- 1795 : abolition du temps décimal.
- 10 décembre 1799 : les étalons de poids et de longueur sont légalisés.
- **9 septembre 1805** : abrogation du calendrier républicain, le retour au calendrier grégorien est fixé au 1^{er} janvier 1806.

Pistes

pédagogiques : Ce passage expose des horloges duodécimales. La thématique très riche du système décimal et de la réforme de la mesure du temps peut être abordée ici en groupe réduit.

La réforme de la mesure du temps est liée à celle du système métrique : il s'agit d'adopter un **calendrier universel, qui ne soit plus lié à la religion ou à la monarchie**. Le nouveau calendrier compte 12 mois de 30 jours, en 3 décades de 10 jours (primidi, duodi, etc.), symbole de l'égalité. Conçus par le poète **Fabre d'Églantine** et **André Thouin**, jardinier du Museum d'histoire naturelle, les noms des mois évoquent les saisons. À la fin de l'année, 5 ou 6 jours complémentaires comblent le décalage avec l'année solaire : les « sans-culottides » (dédiés au mouvement populaire). Les jours de l'année sont consacrés aux animaux, plantes, outils, pour remplacer les noms de saints.



Pendule décimale et duodécimale.

Mois d'automne (terminaison en -aire) : • Vendémiaire (22 septembre - 21 octobre) : période des vendanges • Brumaire (22 octobre - 20 novembre) : période des brumes et des brouillards • Frimaire (21 novembre - 20 décembre) : période des froids (frimas)	Mois d'hiver (terminaison en -ose) : • Nivôse (21 décembre - 19 janvier) : période de la neige • Pluviôse (20 janvier - 18 février) : période des pluies • Ventôse (19 février - 20 mars) : période des vents
Mois du printemps (terminaison en -al) : • Germinal (21 mars - 19 avril) : période de la germination • Floréal (20 avril - 19 mai) : période des fleurs • Prairial (20 mai - 18 juin) : période des prairies	Mois d'été (terminaison en -idor) : • Messidor (19 juin - 18 juillet) : période des moissons • Thermidor (19 juillet - 17 août) : période des chaleurs • Fructidor (18 août - 16 septembre) : période des fruits

- Le **temps décimal** est officiellement introduit en France par le décret du 4 [frimaire](#) an II ([24 novembre 1793](#)) : « Le jour, de minuit à minuit, est divisé en dix parties ou heures, chaque partie en dix autres, ainsi

de suite jusqu'à la plus petite portion [commensurable](#) de la durée. La centième partie de l'heure est appelée *minute décimale* ; la centième partie de la minute est appelée *seconde décimale* ». La division décimale de la journée n'est jamais appliquée et abolie en 1795. La période finalement très courte d'existence de la mesure décimale du temps explique que les **horloges décimales soient des pièces rares**. Ce sont pour la plupart des « horloges-squelettes », c'est-à-dire que les rouages sont apparents. Ce sont des pièces décoratives extrêmement raffinées.

- **Outils de transformation des mentalités**, le calendrier républicain et la mesure décimale du temps ne parviennent pas à s'imposer. On peut amener les élèves à s'interroger sur les raisons de cet échec, alors que le système métrique, lui, s'est finalement très largement généralisé dans le monde. Cette réflexion peut aussi être l'occasion d'un travail transversal avec les mathématiques pour saisir les difficultés ou l'intérêt respectifs des systèmes en base 12 et en base 10.

La Révolution et la guerre

Première coalition : 1792-1797

- 20 avril **1792** : déclaration de guerre à l'Autriche ; coalition Prusse-Autriche avec des renforts d'émigrés, invasion de la France.
- 11 juillet : décret « la Patrie en danger » : appel aux volontaires.
- 10 août : le peuple de Paris envahit les Tuileries, le roi est déchu, la famille royale emprisonnée.
- 20 septembre : victoire de Valmy, coup d'arrêt à l'invasion du pays.
- 21 septembre : proclamation de la République.
- 6 novembre : victoire de Jemmapes, occupation de la Belgique.
- 21 janvier **1793** : exécution de Louis XVI ; l'Espagne et le Portugal rejoignent la coalition.
- 1^{er} février : la France déclare la guerre à la Grande-Bretagne et aux Provinces-Unies. Décret de la levée en masse.
- Septembre à décembre : siège de Toulon, Bonaparte victorieux de la révolte de la ville.
- **1793-1796** : révoltes royalistes dans l'ouest, révoltes fédéralistes en province : guerre civile.
- 26 juin **1794** : victoire de Fleurus : occupation de la Belgique et de la Rhénanie, première utilisation d'un ballon d'observation aérienne.
- Juillet **1795** : paix avec l'Espagne et la Prusse.
- **1796-97** : campagne d'Italie

Deuxième coalition : 1798-1802

- **1798-1800** : campagne d'Égypte ; l'empire Ottoman et la Russie rejoignent la coalition menée par la Grande-Bretagne, puis l'Autriche. Des divergences affaiblissent la coalition.
- 9 novembre **1799** : coup d'État du 18 Brumaire, Bonaparte renverse le Directoire, début du Consulat.
- **1801** : paix de Lunéville (France et Autriche).
- **1802** : paix d'Amiens (France et Royaume-Uni).

L'enseigne de recrutement :

Cette statue quasi grandeur nature (occasion de faire remarquer aux élèves que la taille moyenne de l'époque est bien plus petite qu'aujourd'hui) est une enseigne pour un bureau de recrutement de volontaires. On peut rappeler aux élèves qu'à une époque où une grande partie de la population est encore analphabète, les **enseignes** jouent un rôle très important dans la vie quotidienne : elles identifient les boutiques et les maisons et servent de repères car il n'y a pas encore de numéros dans les rues. Les élèves pourront ainsi regarder d'un œil plus averti les salles des enseignes en repartant.

Cette enseigne représente un soldat de la **garde nationale**, milice de volontaires créée le 14 juillet 1789, sous le commandement de **La Fayette** jusqu'en 1791. Il porte la médaille d'or communale des gardes françaises qui décore les soldats vainqueurs de la Bastille. Les gardes françaises étaient un régiment d'infanterie affecté à la garde du roi. Le 12 juillet 1789, ce régiment avait pris le parti des Parisiens contre celui du royal-allemand qui les chargeait, et le 14 juillet ce sont cinq des six compagnies de gardes françaises qui se joignent à la foule qui prend d'assaut la Bastille. La garde nationale créée ce jour-là est composée en grande partie de soldats des gardes-françaises.



Au garde national. Enseigne de recrutement militaire. Bois, plâtre polychrome et fer. Paris, musée Carnavalet.

La France est en guerre en permanence sous la Révolution, à partir de la déclaration de guerre à l'Autriche en 1792. Le 11 juillet 1792, l'Assemblée proclame « **la Patrie en danger** » : tous les **volontaires** doivent rejoindre l'armée. Sans expérience et mal équipés, ces volontaires jouent cependant un rôle essentiel dans les premières grandes victoires révolutionnaires : **Valmy** le 20 septembre 1792, **Jemmapes** le 6 novembre. Mais sous la

pression des coalitions européennes le volontariat se révèle rapidement insuffisant. En 1793 la Convention décrète la « **levée en masse** » : tous les hommes de 18 à 25 ans célibataires ou veufs sans enfants sont contraints de rejoindre l'armée. La **conscription** est définitivement établie en 1798 : la loi Jourdan-Delbrel rend obligatoire le service militaire.

Pistes pédagogiques : Les élèves peuvent aussi décrire l'armement des soldats à partir des objets exposés dans la salle.

Destructions et naissance du patrimoine

Ce tableau montre la crypte de la basilique de Saint-Denis, éventrée pour ouvrir l'accès aux tombeaux royaux. Cet événement spectaculaire est surtout un artifice d'artiste destiné à montrer la nature du bâtiment : par cet énorme trou dans le sol, on comprend qu'on est dans une église. La lumière peut ainsi éclairer la scène qui se déroule en bas, dans un écrin de couleurs chaudes : l'ouverture des tombeaux de la nécropole royale. L'accent n'est pas mis sur les hommes, petits et occupés à ce qui semble une tâche routinière, sans ostentation. Le décor compte davantage, c'est lui le vrai sujet du tableau. Hubert Robert est un peintre de ruines, attentif à traduire leur charge mélancolique, en cela précurseur du romantisme.



Hubert Robert, la violation des caveaux des rois dans la basilique de Saint-Denis. Vers 1793. Huile sur toile, 54*64 cm. Paris, musée Carnavalet.

Hubert Robert illustre dans ce tableau l'avènement des temps nouveaux qui se concrétise par la destruction des symboles de l'Ancien Régime, le saccage des églises et des châteaux. Ce **vandalisme** révolutionnaire est souvent

spontané, mais encouragé aussi par les autorités. On se débarrasse des traces symboliques de la royauté. L'aspect pratique n'est pas absent de ces opérations : on récupère ainsi des matériaux de construction. Dans une ville aussi riche que Paris en bâtiments religieux, la destruction d'une partie d'entre eux prépare aussi le terrain aux futures opérations d'urbanisme du Premier Empire.

Mais ce vandalisme suscite par contrecoup une prise de conscience, celle du **patrimoine**, d'une mémoire commune à sauvegarder, à l'origine de la **création des premiers musées**. Le jeune peintre Alexandre Lenoir fonde, en 1795, un **musée des monuments français**, "historique et chronologique, où l'on retrouve tous les âges de la sculpture française".

L'Anglaise et le duc



J.-B. Marot, La rue Saint-Honoré et l'église Saint-Roch vers l'est. 2001. Décor du film d'Éric Rohmer L'Anglaise et le duc. Huile sur bois, 55*95cm.

À voir : Cette petite salle présente trois tableaux acquis par le musée parmi ceux qui ont été réalisés pour servir de décors au film d'Éric Rohmer. On y découvre aussi un documentaire sur la réalisation du film qui montre le procédé d'incrustation des prises de vue sur les décors peints. Le réalisateur explique le choix de décors peints dans l'esprit du XVIIIe siècle.

Pour les élèves, cette salle présente l'intérêt de :

- Leur montrer qu'un musée n'est pas figé mais cherche toujours à enrichir ses collections, y compris d'œuvres contemporaines.
- Leur montrer le travail d'un peintre, ses objectifs en relation avec une commande.
- Comprendre l'intérêt de la démarche, qui illustre la profondeur des transformations de Paris au point qu'il est impossible aujourd'hui de filmer en décors naturels un film d'époque.

Pistes pédagogiques : Un développement possible de cet aspect du questionnement pourrait être de leur faire photographier un tableau facilement localisable, puis de les emmener sur les lieux pour faire une comparaison.

Activités pédagogiques

LA GALERIE DES PORTRAITS

Le musée est riche en portraits de personnages importants de la Révolution française en tableaux ou sculptures. Cette activité a pour objectif de conduire les élèves à les identifier et les reconnaître de façon ludique. On notera que **ça manque de femmes**. On peut faire chercher aux élèves les raisons de cette absence : le rôle secondaire, domestique, que la société leur reconnaît à l'époque, ainsi que le faible nombre de documents visuels qu'elles ont suscité et/ou que le musée a pu acquérir, en dehors de Marie-Antoinette.

- **Liste des personnages : Mirabeau, Bailly, Danton, Desmoulins, Robespierre, Marat, Le Peletier, La Fayette, Bonaparte.**
- **L'un d'entre eux a un rapport particulier avec le musée : il était chez lui ici, dans l'hôtel particulier qui abrite aujourd'hui les salles de la Révolution. Lequel ?**

1 - Souvent comparé à un colosse ou à un taureau à cause de sa corpulence et de son cou épais, il a les yeux bleus et la bouche épaisse. Il porte une perruque poudrée. Membre du club des Jacobins et du Comité de Salut Public, il participe à l'instauration de la Terreur. Mais ses critiques le rendent suspect : considéré comme trop modéré, il est arrêté, condamné et exécuté en avril 1794, à 35 ans.

C'est :

Salle :

2 - Il a un visage épais et grêlé aux lèvres fines. Issu d'une famille noble mais député du tiers état, il est l'un des personnages les plus marquants des débuts de la Révolution. Grand orateur, il bénéficie d'un prestige considérable. Révolutionnaire, mais partisan de la monarchie constitutionnelle, il mène très tôt un double-jeu en servant secrètement le roi. Il meurt brutalement de maladie en 1791, à 42 ans. Son immense popularité lui vaut des funérailles nationales au Panthéon. Mais son corps en est retiré quand les preuves de son double-jeu sont découvertes.

C'est :

Salle :

3 - Il a le teint pâle et les yeux verts, le visage fin surmonté d'une perruque poudrée. Il est toujours vêtu avec élégance. Avocat, député du tiers état, il devient célèbre pour son intransigeance sur les idéaux révolutionnaires et son honnêteté : on le surnomme *l'Incorruptible*. Malgré son opposition à la peine de mort, il vote la mort du roi. Puis, membre du Comité de Salut Public, il participe à l'instauration de la Terreur. Il fait même exécuter ses anciens amis devenus opposants. À son tour mis en minorité, il est arrêté le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) et exécuté le lendemain, à 36 ans.

C'est :

Salle :

4 - Il a un visage assez fin au nez busqué, les cheveux longs et bruns. Avocat, il se lance dans le journalisme au début de la Révolution. Devenu l'un des plus célèbres journalistes patriotes, il est élu député à la Convention où il siège avec les Montagnards. Mais il critique la Terreur. Considéré comme suspect, il est arrêté, condamné et exécuté en 1794, à 34 ans.

C'est :

Salle :

5 - Brun, ses yeux marrons un peu tombants et ses traits marqués lui donnent un air morose ou triste. Il porte souvent un fichu blanc autour de la tête. Médecin, il se lance dans le journalisme au début de la Révolution. Son journal s'intitule « l'Ami du peuple » et illustre ses idées radicales. Très proche des sans-culottes, sa popularité est immense. Élu à la Convention, il siège avec les Montagnards. Il est assassiné dans son bain le 13 juillet 1793 par Charlotte Corday, à 50 ans. Célébré comme un héros national, il reçoit des funérailles grandioses.

C'est :

Salle :

6 - Il a un visage fin avec un grand nez, des yeux bleus. Aristocrate, il s'enthousiasme pourtant pour la Révolution : député de la noblesse, c'est lui qui propose l'abolition des titres de noblesse. Il devient président de l'Assemblée constituante. Élu ensuite à la Convention, il siège avec les Montagnards. Opposant à la peine de mort, il vote pourtant la mort du roi. Il est assassiné par un ancien garde du roi le soir même, le 20 janvier 1793, à 32 ans. Considéré comme un traître par beaucoup de nobles, mais comme un héros par les révolutionnaires, il reçoit des funérailles nationales.

C'est :

Salle :

7 - Grand et mince, sanglé dans son uniforme de la garde nationale, il a les yeux sombres et porte la perruque poudrée. Aristocrate libéral, il a joué un grand rôle dans la guerre d'Indépendance américaine, d'où il est revenu en héros. Il s'enthousiasme pour la Révolution. Il est élu à la tête de la garde nationale au lendemain de la prise de la Bastille. Il organise la fête de la Fédération. Il est alors surnommé « le héros des deux mondes ». Mais la fusillade du Champ de Mars le 17 juillet 1791 entraîne la fin de sa popularité. Partisan d'une monarchie constitutionnelle, déclaré « traître à la nation », il émigre en 1792. Prisonnier plusieurs années des Prussiens, il rentre en France en 1800 et se retire sur ses terres pendant l'Empire. Rallié à la Restauration, mais toujours partisan des idées libérales, il est déçu par les derniers Bourbons. Il meurt de maladie en 1834, à 76 ans.

C'est :

Salle :

8 - Il a un visage très particulier, étroit, les yeux rapprochés et le nez très long. Mathématicien et astronome, député du tiers état de Paris, il est élu président de l'Assemblée constituante le 17 juin 1789, et maire de Paris au lendemain de la prise de la Bastille. Mais sa popularité s'écroule avec la fusillade du Champ de Mars le 17 juillet 1791, qu'il a ordonnée. Arrêté en juillet 1793, il est jugé en novembre. Il est exécuté le 12 novembre 1793, à 57 ans.

C'est :

Salle :

9 - Le regard un peu triste, les cheveux mi- longs retombant sur son front, il porte un uniforme à large col. Une carrière militaire fulgurante le propulse vers la gloire après les campagnes d'Italie et d'Égypte. Sous le Directoire, il protège le régime contre plusieurs tentatives de coups d'État, mais c'est finalement lui-même qui prend le pouvoir le 18 brumaire an VIII.

C'est :

Salle :

LES FAÏENCES REVOLUTIONNAIRES

Le musée Carnavalet possède une importante collection de faïences révolutionnaires, dont une sélection est exposée dans la salle 101. Témoignages d'un art populaire qui répand les idées et les slogans révolutionnaires jusqu'au cœur de chaque foyer, ces assiettes, plats et pichets peuvent servir d'entrée en matière pour aborder la période avec de jeunes élèves.

La vitrine de la salle 101 se regarde de droite à gauche.

Jeu 1 : retrouver sur les objets exposés des détails photographiés. Puis relier ces symboles à leur signification.

Jeu 2 : remettre les assiettes dans l'ordre chronologique / trouver quelle assiette illustre une liste fournie d'événements révolutionnaires.



Bibliographie

Cette bibliographie n'a pas vocation à être exhaustive mais simplement à donner des pistes accessibles et récentes sur les thèmes abordés dans ce dossier pédagogique.

Ressources du musée Carnavalet :

- Catalogue de l'exposition « La famille royale à Paris, de l'histoire à la légende », Paris-Musées, 1993.
- Catalogue de l'exposition « Au temps des Merveilleuses, la société parisienne sous le Directoire et le Consulat », Paris-Musées, 2005.

Histoire de la Révolution française :

- Biard M., Bourdin Ph., Marzagalli S. *Révolution, Consulat et Empire, 1789-1815*, collection Histoire de France, dir. Joël Cornette, Belin, 2009. 715p.
- Chappey J.-L., Gainot B., Mazeau G., Régent F. et Serna P., *Pour quoi faire la Révolution*, Agone, 2012. 200p.
- Martin J.-C., *La Révolution française*, Le Cavalier Bleu, coll. « Idées reçues », 2008. 126 p.
- Martin J.-C., *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, coll. Pour l'histoire, 2012. 640 p.
- L'Histoire. Les Collections, *10 années qui ont changé le monde. La Révolution française*. Juillet-septembre 2013, n°60.

Paris et la Révolution :

- Bocher H. *Démolir la Bastille. L'édification d'un lieu de mémoire*, Vendémiaire, 2012. 224 p.
- Burstin H. *L'invention du sans-culotte. Regard sur le Paris révolutionnaire*. Paris, Odile Jacob, 2005. 233 p.
- Caron J.-C. (dir.), *Paris, l'insurrection capitale*, Champ Vallon, 2014. 263 p.

Sur les femmes :

- Martin J.-C. *La révolte brisée : femmes dans la Révolution française et l'Empire*. Armand Colin, 2008. 272 p.
- Morin-Rotureau E. (dir.), *1789-1799, combats de femmes : la Révolution exclut les citoyennes*. Autrement, 2003. 248 p.

Sur les caricatures :

- De Baecque A. *De la révolution à travers la caricature*, Presses du CNRS, 1989.

Sur le patrimoine :

- Boulad-Ayoub J. *L'abbé Grégoire et la naissance du patrimoine national, suivi des trois rapports sur le vandalisme*. Presses de l'Université Laval, 2012.
- Gamboni D. *La destruction de l'art : iconoclasme et vandalisme depuis la Révolution française*. Presses du réel, 2015.
- Fureix E. (dir.) *Iconoclasme et révolutions: de 1789 à nos jours*, Champ Vallon, 2014
- Schaer R. *L'invention des musées*. Paris, Gallimard, coll. Découvertes, rééd. 2007.

Pour la jeunesse :

- Dhôtel G. *La Révolution française*, Nathan, coll. « Questions réponses », 2012. Dès 8 ans.
- Joly D. *Sous la Révolution française, journal de Louise Médréac, 1789-1791*. Gallimard jeunesse, coll. « Mon histoire », 2006. Dès 10 ans.
- Lechermeier Ph., Long G. *Robespierre*, Actes Sud Junior, coll. « T'étais qui, toi ? », 2011. Dès 9 ans.
- Le Quellenec C. *Charlotte Corday, tuer un homme pour en sauver 100 000 ?* Oskar Jeunesse, coll. « Les aventures de l'histoire », 2012. Dès 12 ans.
- Le Quellenec C. *Liberté, égalité, Olympe de Gouges*, Oskar jeunesse, coll. « Histoire et société », 2014. Dès 12 ans.
- Montardre H. *La prise de la Bastille*, Nathan, coll. « Petites histoires de l'histoire », 2015. Dès 8 ans.
- Simard E. *Marie-Antoinette à fleur de peau*, Oskar jeunesse, 2013. Roman, dès 12 ans.
- Solé B., Pilorget B. *Colas veut prendre la Bastille (la Révolution française tome1)*, et *Colas, les rois, c'est fini (la Révolution française, tome 2)* Rue du monde, coll. Histoire d'histoire, 2009 et 2012. À partir de 9 ans.
- Vovelle M. *La Révolution française expliquée à ma petite-fille*, Paris, Le Seuil, 2006.

Sitographie

- Application mobile « la Révolution française au musée Carnavalet », sur iphone et android.
- Sur l'histoire de la Révolution, un numéro spécial du site l'Histoire par l'image : http://www.histoire-image.org/site/lettre_info/hors-serie-revolution-francaise.php
- Sur les caricatures, une exposition de la Bnf : http://expositions.bnf.fr/daumier/pedago/02_1.htm

Dossier pédagogique réalisé par Alexandra Rayzal, professeur relais au sein du service d'action culturelle du musée Carnavalet - Histoire de Paris.

Contact :

Tél. : 01 44 59 58 84

alexandra.rayzal@paris.fr